

# VILLENEUVE-SUR-ALLIER

An aerial photograph of the village of Villeneuve-sur-Allier, France. The village is a dense cluster of houses with red-tiled roofs, centered around a prominent church with a tall, dark spire. The village is surrounded by green fields and trees. In the background, there are rolling hills and a large open field. The overall scene is peaceful and rural.

DÉCEMBRE 2016



La page de l'année 2016 va se tourner .... Elle aura encore été marquée par des évènements d'une grande violence.

Tournons là vers 2017 !

L'équipe municipale est plus que jamais au travail, soit sur les dossiers de tous les jours soit pour mettre en place les projets prévus ou à prévoir dans le respect des rigueurs budgétaires imposées et indispensables de nos jours.

Lors de la dernière rentrée scolaire, l'école a vu ses effectifs « flirter » avec les 150 élèves pour les 6 classes. Même si nous pouvons nous en réjouir, il nous faut cependant nous rendre compte des conséquences et des difficultés rencontrées par les enseignants, dans l'organisation du quotidien. Nous devons bien entendu y associer le personnel communal lié aux services scolaires et périscolaires. En effet, les structures et les coûts ont aussi leurs limites. Je voudrais remercier toutes ces personnes pour leur compréhension et leur dévouement.

Les travaux d'agrandissement et de réaménagement de la mairie sont presque terminés, votre agence postale communale devrait ouvrir le 12 janvier 2017. Même si globalement, les travaux et les prévisions ont été respectés, la commission des travaux a eu à gérer son lot de déconvenues qui se traduisent toujours par des retards et des coûts supplémentaires. A l'heure où vous lirez ce texte quelques détails ne seront peut-être pas encore réglés. Les aménagements extérieurs et certains à l'intérieur seront étudiés plus tard, nous préférons nous approprier les lieux et mieux en apprécier les besoins.

L'année 2016 aura été, une nouvelle fois, épouvantable pour les villeneuvois qui utilisent et subissent la RN7. Nous avons eu à déplorer de trop nombreux accidents, des feux tricolores en panne et d'innombrables travaux (cependant indispensables !)... La solution ? Je vous rappelle les engagements, annoncés par Mr le secrétaire d'Etat Alain VIDALIES lors de son récent passage à Moulins et pour l'occasion sur notre commune, pour la reprise des travaux de notre déviation dès ce printemps 2017.

Je ne ferai pas le détail des faits ou évènements de l'année 2016, j'aurai l'occasion de vous les détailler lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le Vendredi 13 Janvier. J'espère vous y retrouver nombreux.

L'année 2017 est une année d'élection, je vous rappelle que vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales.

Je vous laisse parcourir votre traditionnel bulletin municipal élaboré par la commission d'information et découvrir vos rubriques habituelles. Je remercie de nouveau toutes les personnes qui participent à sa réalisation.

Je vous souhaite à toutes et tous d'agréables fêtes de fin d'année.

Dominique DESFORGES-DESAMIN

*« On passe une moitié de sa vie à attendre ceux qu'on aimera et l'autre moitié à quitter ceux qu'on aime. »*

Victor Hugo - *Artiste, écrivain, Poète, Romancier (1802 - 1885)*

## INFOS PUBLICATIONS

Directeur de la publication : DESFORGES DESAMIN Dominique

Impression : Granjean - Avesnes

Adresse : Mairie de Villeneuve-sur-Allier - 57, Route de Paris - 03460 Villeneuve-sur-Allier

Tél. 04 70 43 30 05 - Fax 04 70 43 37 58

mairie-villeneuve-sur-allier@wanadoo.fr - Site internet : [www.villeneuvesurallier.fr](http://www.villeneuvesurallier.fr)

## SOMMAIRE

PRINCIPALES DÉCISIONS ..... 3/4

### TRAVAUX

HISTOIRE DE VILLENEUVE ..... 5

SIAEP - COMPTEUR LINKY..... 6

### COMMÉMORATION / EXPO

PHOTOS MYSTÈRES ..... 7

VIE SCOLAIRE ..... 8

LES T.A.P. .... 9

VIE ASSOCIATIVE ..... 10/11

### RENÉ CLAIRE

MONUMENT CLASSÉ..... 12

## QUELQUES DATES À RETENIR

- ★ 31 DÉCEMBRE 2016 :  
Réveillon de la Saint-Sylvestre,  
organisé par les Vétérans du Foot
- ★ 04 FÉVRIER 2017 :  
Loto de la Pétanque
- ★ 25 FÉVRIER 2017 :  
Dîner Dansant du Foot
- ★ 18 MARS 2017 :  
Carnaval de l'Amicale Laique
- ★ 25 MARS 2017 :  
Concours de Belote du Judo
- ★ 26 MARS 2017 :  
Repas CCAS
- ★ 01 AVRIL 2017 :  
Loto du Foot
- ★ 17 JUIN 2017 :  
Kermesse des écoles

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

■ Le Conseil Municipal a approuvé le nouveau périmètre relatif à la fusion de la Communauté d'Agglomération de Moulins, de la communauté de communes du Pays de Lévis en Bocage Bourbonnais et de la communauté de communes du Pays de Chevagnes en Sologne Bourbonnaise, étendu aux communes de Dornes et Saint-Parize-en-Viry.

■ Parmi les mesures prescrites par le SDCl, il est prévu que certains établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) soient dissous. Le SIVOM Nord-Bourbonnais dont la commune est membre, fait partie de ces EPCI et les démarches en vue de sa

dissolution vont être engagées par Monsieur le Préfet. Le Conseil Municipal déplore cette obligation de dissolution de certains EPCI et regrette que le SIVOM Nord-Bourbonnais soit concerné, d'autant qu'il s'agit d'un syndicat qui fonctionne sagement et s'autofinance.

■ Représentativité : La Municipalité demande à ce que le nombre et la répartition des sièges par commune pour Moulins Communauté soit établi selon la répartition de droit commun, ce qui permettrait de bénéficier de 79 représentants pour l'ensemble des 44 communes. En ce qui concerne Villeneuve, le nombre de délégués passerait de 2 à 1.

## RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



■ Dans le cadre de la révision obligatoire du PLU (Plan Local Urbanisme), les élus se sont réunis lors d'un séminaire organisé par Mr ROCLE Marc (Directeur d'Aptitudes Aménagement) afin de recenser les préoccupations du développement communal. Dans un second temps, une concertation a eu lieu avec les agriculteurs, puis les habitants de la commune ont été conviés à une réunion publique courant octobre. Ils ont ainsi pu donner leur avis et obtenir des informations sur la mise en place de ce nouveau PLU.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

■ Le prochain recensement aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017. Monsieur Christian COURALLY est désigné en qualité de coordonnateur communal. Mesdames Vanessa CHAPUS et Magali FERREIRA TOJAL seront les agents recenseurs.



◀ Vanessa  
CHAPUS



◀ Magali  
FERREIRA TOJAL

## PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

■ Suite à la cessation d'activité de SCOLAREST à Moulins, le portage des repas à domicile est désormais confié à la société SOGIREST de Montluçon depuis le 1<sup>er</sup> août. Le prix des repas est identique (7.09 €), il y a toujours 3 livraisons par semaine. Les personnes peuvent désormais choisir leurs menus.

### Sécurité

Il a été constaté une vitesse excessive de certains véhicules empruntant la rue de la Bergerie et la route d'Aurouër. Plusieurs solutions pour limiter la vitesse sont à l'étude (ralentisseurs, rond-point, signalisation verticale, chicanes...).



### RAPPEL ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que, pour le respect de leurs voisins, ils doivent prendre toutes mesures nécessaires afin d'éviter une gêne.

**Divagation et maîtrise** : les chiens et les chats trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune peuvent être saisis et conduits à la SPA. Votre animal doit être tenu en laisse en permanence ; si votre animal est classé dangereux (de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie), il doit être équipé d'une muselière et tenu en laisse par une personne majeure. Vous devez à chaque instant pouvoir maîtriser votre animal, plus particulièrement si vous rencontrez des personnes, surtout des enfants, des cyclistes, ou d'autres chiens.

**Déjections** : il est interdit de laisser les chiens souiller par leurs déjections la voie publique (y compris les trottoirs), les allées, pelouses, espaces verts et jardins publics et les emplacements aménagés pour les terrains de jeux.

**Bruit** : les propriétaires de chiens doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée ou intempestive.



## TRAVAUX MAIRIE – AVENANT AUX MARCHÉS

Certaines prestations prévues aux marchés initiaux devant être modifiées, complétées ou supprimées, des avenants en plus ou en moins-values ont été signés avec les entreprises :

- ▶ Lot 1 (Entreprise LEROUX) - Moins-value de 881.20 Euros H.T., portant le montant global du marché à 60 118.80 Euros H.T.
- ▶ Lot 4A (Entreprise RIOTTE) - Moins-value de 2 700 Euros H.T., portant le montant global du marché à 16 181.00 Euros H.T.
- ▶ Lot 6 (MBM) - Plus-value de 1 009.21 Euros H.T., portant le montant global du marché à 16 509.21 Euros H.T.
- ▶ Lot 7 (Entreprise FLEURY) - Plus-value de 406.56 Euros H.T., portant le montant global du marché à 17 186.56 Euros H.T.
- ▶ Lot 9 (Entreprise SANI-THERMIQUE) - Plus-value de 867.00 Euros H.T., portant le montant global du marché à 16 212.00 Euros H.T.
- ▶ Lot 10 (Entreprise TGEG) – Plus-value de 540.00 Euros H.T., portant le montant global du marché à 17 320.00 Euros H.T.

## PERSONNEL COMMUNAL

- ▶ Départ en retraite de René CLAIRE au 1<sup>er</sup> août 2016
- ▶ Patricia FAUCHER est promue, par ancienneté, au grade d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal 2<sup>ème</sup> classe.
- ▶ Création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Cet agent sera notamment responsable du Point Poste.

## REMISE DIPLÔMES SDIS AU PERSONNEL



## STATIONS D'ÉPURATION

Moulins Communauté a réalisé une nouvelle station d'épuration qui a été mise en service le 24 août 2015. De ce fait, les deux anciennes stations situées au Fouillon et aux Grèves ont été désaffectées et les terrains sur lesquels elles étaient implantées sont réintégrés dans le patrimoine communal.



## LOCAL PÉTANQUE



### Les installations de pétanque se peaufinent en cette période hivernale...

Les terrains de pétanque mis en service en mars 2016 et utilisés par les différentes associations de la commune tout au long de l'été ont fait l'objet d'aménagements complémentaires avec la mise en service d'un éclairage sur 8 jeux et la plantation de 4 arbres assurant un peu d'ombrage dans les périodes estivales. Côté local, les travaux pris en charge par la municipalité sont terminés depuis septembre et l'aménagement intérieur (carrelage sol, peinture, pose faïence, etc...) est en cours avec les membres de l'association VILLENEUVE PETANQUE. Tout sera prêt en février pour

entamer une nouvelle saison pleine de promesses pour les acteurs de ce sport qui se veut convivial à Villeneuve.

## MAIRIE

### Réhabilitation des locaux de la mairie, ça avance !!!!

Les travaux commencés fin mars 2016 se poursuivent dans le cadre de l'agrandissement et de la réhabilitation de la mairie. La partie intérieure est sur le point d'être terminée côté salle du conseil et des mariages, accueil secrétariat et point postal, toilettes aux normes handicapés homme et femme, bureau du maire, archives et accès 1<sup>er</sup> étage ; il reste néanmoins les extérieurs à finaliser avec escaliers en façade, rampe handicapés, et aménagement emplacements de stationnement.

Souhaitons un temps clément dans les prochaines semaines pour terminer ces finitions et maintenir les objectifs d'ouverture fixés comme suit :

- Secrétariat de mairie : dernière semaine de décembre.
- Point postal : Jeudi 12 janvier 2017.



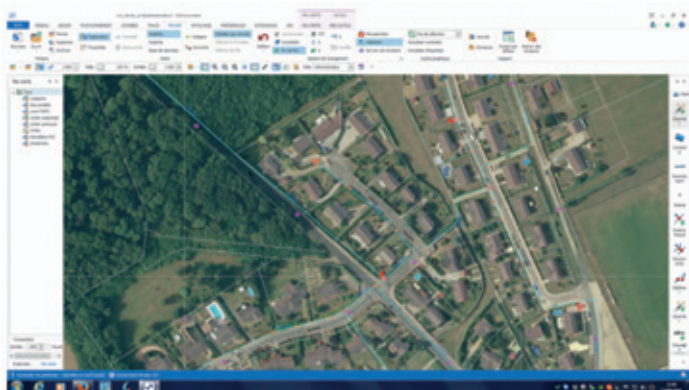
# HISTOIRE DE VILLENEUVE SAUVONS LE PATRIMOINE



Après quelques efforts des membres de l'ABACAV je commence à avoir meilleure mine !!!!

A SUIVRE...

## SIAEP RIVE DROITE ALLIER : à la pointe de la technologie...



Le SIAEP "RIVE DROITE ALLIER" a mis en place un Système d'Information Géographique. Ce système a pour objectif de numériser l'ensemble des éléments constitutifs des réseaux, de repositionner par mesures GPS (Géolocalisation Par Satellites) des équipements du réseau (conduites, appareillages principaux et bouches à clés, branchements, historiques), et d'intégrer l'ensemble de ces informations dans un logiciel cartographique.

Le SIG permet une meilleure connaissance, la gestion patrimoniale des réseaux de distribution d'eau destinée à la consommation humaine (années de réalisation, descriptifs, interventions, réalisations de programmes pluriannuels de renouvellement des réseaux).

Le SIG permet une meilleure connaissance, la gestion patrimoniale des réseaux de distribution d'eau destinée à la consommation humaine (années de réalisation, descriptifs, interventions, réalisations de programmes pluriannuels de renouvellement des réseaux).

D'après la précision acquise grâce au SIG, ouvrages repérés en coordonnées GPS, les déplacements et interventions sont optimisés permettant ainsi de toujours apporter le meilleur rapport qualité-prix à nos abonnés.

Le SIG permettra aussi à terme des économies d'eau (anticipation des casses, détermination des réseaux à renouveler) et par conséquent une meilleure gestion de la ressource, moins de pompage, moins de consommation électrique, respect de l'environnement.

Ce Système d'Information Géographique d'un montant de 107 123.42 €/HT a été subventionné en partie par :

- L'Agence de Bassin Loire Bretagne : 50 %, 53 561.71 €
- les Fonds Européen de Développement Régional : 30%, 32 137.03 €



## COMPTEUR LINKY



### Linky, le compteur communicant d'Enedis

Linky est la nouvelle génération de compteurs d'électricité.

Les compteurs équipant actuellement les foyers dont la puissance souscrite est inférieure à 36 kVA ne répondent pas aux évolutions techniques, sociétales et réglementaires. Linky, le nouveau compteur électrique d'Enedis, rend possible de nouveaux services pour les clients, les collectivités locales, les fournisseurs ou encore les producteurs.

#### Linky, Pourquoi ?

Le compteur électrique de nouvelle génération d'Enedis fait partie des grands chantiers d'avenir nationaux qui répondent à une directive européenne et qui va conduire au remplacement progressif de 35 millions de compteurs entre 2016 et 2021.

Ce compteur va marquer une nouvelle étape de la modernisation du réseau public de distribution, ouvrir des possibilités nouvelles à ses utilisateurs et répondre à la loi sur la transition énergétique.

#### Linky, Pour vous ?

- Relevé quotidien automatique et à distance de votre consommation
- Intervention technique courante à distance, sans rendez-vous et en 24h
- Meilleur diagnostic des pannes
- Aide à une meilleure maîtrise de l'énergie

#### Linky c'est parti !

Le premier compteur Linky d'Auvergne a été posé à Moulins en Décembre 2015. Sur VILLENEUVE SUR ALLIER, le déploiement va débuter en Avril 2017.

#### Linky, Quand ?

Entre 2016 à 2021, environ 220 000 compteurs seront remplacés dans l'Allier. Sur Enedis.fr, il est possible de consulter la période de déploiement sur votre commune. Le compteur Linky et sa pose ne vous seront pas facturés.

**Linky : un compteur nouvelle génération qui va permettre de ...**

- **Préparer l'avenir des réseaux électriques**
  - ✓ meilleure intégration des Véhicules Elec et des Energies Renouvelables
  - ✓ meilleurs diagnostics de la qualité du courant et des investissements à venir
  - ✓ meilleure connaissance des données au service des Collectivités
- **Simplifier la vie des consommateurs**
  - ✓ un relevé quotidien automatique à distance
  - ✓ des services plus rapides (24 h) sans rendez-vous
  - ✓ meilleure réactivité en cas de panne
- **Aider à la maîtrise de l'énergie**
  - Services gratuits de base :
    - ✓ accès par internet aux détails des consommations
    - ✓ comparaisons et alertes
  - Nouvelles possibilités :
    - ✓ nouvelles propositions tarifaires des fournisseurs
    - ✓ pilotage possible des équipements

# CÉRÉMONIE & EXPO DU 11 NOVEMBRE



Depuis trois ans déjà, les élèves de la classe de CM2, accompagnés par Monsieur GUERRIER, proposent aux habitants de la commune, présents lors du défilé du 11 novembre, une exposition autour du thème de la première guerre mondiale.

Cette année, ils se sont intéressés à l'année 1916.

Lors de la cérémonie, deux personnes ont été mises à l'honneur :

- Monsieur Pierre THEVENIN en tant qu'ancien combattant.
- Monsieur Didier GUERRIER pour son investissement depuis 30 ans dans la commune auprès des enfants lors des différentes cérémonies de commémoration.



## PHOTOS MYSTÈRES...



Saurez-vous localiser  
ces sites villeneuvois



Réponse page11...



## RENTRÉE DES CLASSES



CHORALE



INTERVENTION GENDARMERIE



CROSS



REMISE DES CADEAUX AUX CM2



VOYAGE SCOLAIRE À FLEURIEL





## BILAN TAP DÉBUT ANNÉE SCOLAIRE

Pour commencer cette nouvelle année, nous pouvons compter encore beaucoup d'enfants inscrits aux TAP, 101 le mardi et 90 le vendredi.

De nouvelles activités sont au programme comme l'initiation aux percussions, la danse africaine et le hip-hop. Ces activités se font par le biais de l'association TAM TAMA CITE.

Nous n'avons malheureusement pas réussi à continuer l'atelier cuisine, il y avait en effet trop d'enfants dans chaque groupe pour pouvoir le maintenir.

Sont toujours au programme les ateliers «sport», «créations peinture», «chorale», et «jeux collectifs». L'atelier «théâtre» devrait être reconduit en fin d'année scolaire. Dans la mesure du possible, les plus grands (CM1/CM2) pourront peut-être s'initier à la découverte de l'électricité (2<sup>ème</sup> trimestre) et/ou à la radio (au 3<sup>ème</sup> trimestre pour les CM2). Les enfants de moyenne et grande section feront également la découverte des instruments à percussion et de la danse rythmée, ceci au 3<sup>ème</sup> trimestre.



### RECTIFICATIF

Dans un article paru dans « La Montagne », concernant les TAP, les journalistes ont annoncé un coût annuel pour les parents de 150 € par enfant. Nous tenons à rectifier cette information : pour un enfant participant à toutes les séances de TAP, soit 36 semaines, à raison de 2€ par semaine, le coût s'élève à 72€ maximum pour les parents et NON PAS 150€ comme annoncé par « La Montagne ».

## L'ABACAV



### L'ABACAV prend de la hauteur

Une trentaine d'adhérents a séjourné à Chamonix 2 jours en juin. Le programme a été varié : le Musée des cristaux à l'espace Tairraz, Notre Dame de toutes les grâces au plateau d'ASSY, une fruitière aux Houches avec dégustation de fromages locaux. La seconde journée a été marquée par l'ascension de l'aiguille du Midi en téléphérique (3842m) avec la toute nouvelle animation : le Pas dans le vide (800m de vide sous ses pieds). La journée s'est terminée en train à MONTENVERS et la descente en télécabines suivie de quelques 459 marches pour atteindre la grotte de la Mer de Glace.

### L'ABACAV au SICTOM

30 membres de l'ABACAV ont découvert le site du SICTOM NORD ALLIER à Chézy. Après une projection, ils ont visité les différents postes de travail en compagnie de 2 chargés de communication.

Espérons que cette visite nous apprenne à mieux respecter les gestes éco citoyens et en particulier le tri sélectif.

**Voyage de l'ABACAV du 19, 20, 21 mai 2017 destination le Bordelais : visite de St Emilion, visite guidée de Bordeaux, de la Cité du vin, Croisière sur la Garonne...**

## LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES...



...du FOOT



...de la GYM



...et du JUDO

## AMICALE LAÏQUE



Brocante été



Brocante de jouets

## PÉTANQUE



Remise d'un chèque aux écoles par l'Amicale Laïque



## LES 70 ANS DE L'A.S.V.

Le 9 juillet dernier a eu lieu les 70 ans de l'Amicale Sportive Villeneuvoise. Cette manifestation a réuni beaucoup de monde et a permis à des anciens joueurs de se retrouver et d'évoquer de bons souvenirs en regardant toutes les photos prises durant ces 70 années. Tout au long de l'après-midi se sont déroulées différentes rencontres en commençant par les vétérans de Villeneuve contre les anciens de Moulins, les séniors du club contre une sélection cantonale, pour finir par un match de gala Yzeure contre la nouvelle équipe Moulins-Yzeure. A l'issue de ces rencontres, différents intervenants ont fait un petit discours.



Des médailles et des trophées ont été remis aux différentes équipes. Un vin d'honneur offert par la Mairie a été servi, suivi d'un repas champêtre qui a clôturé ces belles retrouvailles. Cette manifestation n'aurait pas pu avoir lieu sans l'aide précieuse des anciens dirigeants, merci à eux. Merci également à tous ceux qui ont apporté leur aide pour cette journée et à tous les participants.

## JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

L'OMSL a décidé, pour la deuxième année consécutive, de réunir toutes les associations de la commune, à l'occasion d'une journée conviviale : après-midi ludique autour d'un tournoi de pétanque (remporté par Villeneuve Pétanque), suivi d'une soirée dansante.



Réunion préparation journée des associations...



# DÉPART EN RETRAITE DE NOTRE GARDE-CHAMPÊTRE !

- René CLAIRE a travaillé pendant 13 ans chez POTAIN (perçage, pliage, soudage)
- Le 28/06/1989 : il a subi avec succès les épreuves de l'examen d'aptitude de Garde-Champêtre organisé par le Centre de Gestion
- Le 01/09/1989 : Nomination au poste d'agent d'entretien/ Garde-Champêtre, stagiaire.
- Le 18/12/1989 / René CLAIRE a prêté serment devant le Juge du Tribunal de Moulins.
- Le 01/09/1990 : Titularisation

Tout au long de sa carrière d'agent communal, il a bénéficié de diverses promotions et avancements, il a terminé sa carrière aux grades de Garde Champêtre Principal/Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe.

- Il a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> août 2016.



## UNE TOMBE CLASSÉE MONUMENT HISTORIQUE



Notre bourg possédait déjà, depuis décembre 1918, deux objets inscrits au titre des documents historiques et objets mobiliers à savoir : une statue en pierre du XVI<sup>e</sup> siècle de Sainte Catherine d'Alexandrie et une cloche en bronze datée de 1617<sup>(1)</sup>. Or, depuis le mois de juin de cette année 2016 un troisième monument a eu l'honneur d'être ajouté à cette liste prestigieuse. En effet, après de multiples et longues démarches entreprises par Monsieur Philippe de Vaultx, époux de Madame Yseult de Conny, celui-ci est parvenu à faire reconnaître la tombe d'une ancêtre de son épouse comme monument historique. Il s'agit du monument funéraire édifié en 1877 à la mémoire de

Madame Josèphe Malden de la Bastille épouse de Monsieur Edouard de Conny<sup>(2)</sup>. Il est peut être bon de rappeler aux jeunes générations que Monsieur Edouard de Conny fut un sculpteur dont les œuvres connurent une célébrité certaine, une de celles-ci orne encore à ce jour le parc du château de Rambouillet près de Paris. Notre commune se trouve ainsi, par le don artistique exceptionnel d'un de ses concitoyens grandement honorée de posséder une œuvre reconnue parmi les monuments historiques.

<sup>(1)</sup>Annuaire 1914-1919 de la Société d'Emulation du Bourbonnais tome XXII p.326 – Liste des monuments classés dressée par le Chanoine Joseph Clément

<sup>(2)</sup>Arrêté n°1719/2016 du 7 juin 2016